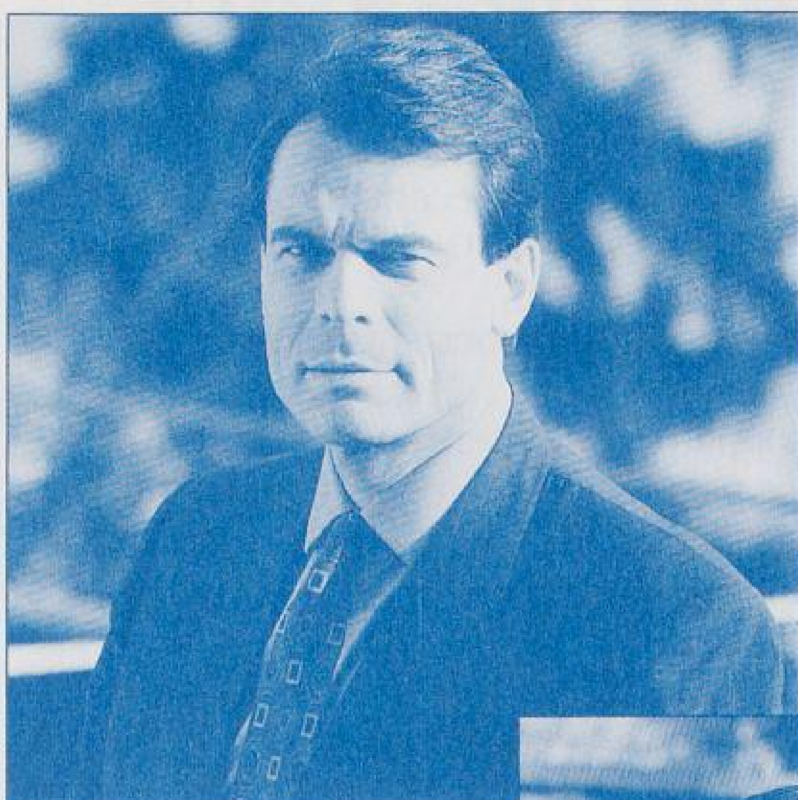
République Française . Elections Législatives du 28 Mars 1993 . 2ème circonscription du Rhône



UNION POUR LYON

MICHEL NOIR

Député - Maire de Lyon



Suppléant:

GABRIEL CAILLET

Maire de la Croix-Rousse

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

Je souhaite d'abord remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont confirmé leur confiance, et ont voulu ainsi affirmer l'indépendance de Lyon à l'égard des décisions des états majors de Paris. Nombreux sont ceux également qui ont été outrés de voir le procédé utilisé à dix jours du scrutin pour tenter de m'abattre.

Les Français, à juste titre, ont souhaité le changement. L'ampleur du travail qui attend la future majorité est grande pour mener la bataille pour l'emploi, relancer l'économie, assurer une meilleure solidarité. Nous souhaitons que cette nouvelle majorité ne se laisse pas griser par l'ampleur probable de son succès, et reste soucieuse de la cohésion sociale, du respect de l'Opposition, et des valeurs de fraternité et de tolérance. Nous nous mobiliserons également pour que soient adoptés les ajustements nécessaires de nos institutions notamment pour un renforcement des pouvoirs du Parlement et une modification du mode de scrutin permettant une juste représentation des minorités.

Pour Lyon l'enjeu est important. Comme dans toutes les villes le Maire a besoin d'être Député pour peser à Paris où tous les gros dossiers se traitent, dans ce pays trop centralisé.

Mais surtout, conformément à la tradition lyonnaise, nous ne sommes pas décidés à laisser notre ville tomber dans les mains d'un parti quel qu'il soit.

Aux électeurs qui vont aller voter alors que le candidat de leur choix au premier tour n'est pas qualifié pour le deuxième tour, je souhaiterais rappeler nos actions prioritaires en faveur de l'école, de la petite enfance, de l'insertion économique des jeunes, de la solidarité aux plus démunis, du développement économique harmonieux de notre cité dans le respect de l'environnement. A cet égard, je leur rappelle que j'ai fait adopter par un vote unanime, une Charte d'Ecologie Urbaine, (Lyon fut la première ville de France à le faire), que j'ai classé les 1340 hectares de Miribel-Jonage en zone non constructible, créé la Maison de l'Environnement, fait adopter un plan bleu pour nos fleuves, exigé, en juin 1992, une enquête publique avant toute décision sur Creys-Malville, mis en place l'Observatoire des changements écologiques.

Dois-je rappeler enfin la lutte incessante que je mène contre les extrêmes ? Elle est connue de tous les Lyonnais, de toutes opinions confondues.

Notre seule ambition est de servir LYON et les Lyonnais.

Gabriel CAILLET — Michel NOIR

Vu, les candidats

papier écologique 100% sans chlore

Sciences Po / fonds CEVIPOF

QUATRE PRIORITES POUR LA FUTURE MAJORITE

L'EMPLOI

C'est la priorité n°1 parce que le chômage est à la fois un drame humain et un immense gâchis économique.

• Développer le travail à temps partiel, par l'exonération de l'impôt sur le revenu pour le deuxième salaire à mi-temps du ménage.

• Attaquer le chômage longue durée en acceptant le transfert de l'allocation chômage à l'entreprise qui embauche le chômeur de longue durée.

• Engager, sur fonds de recettes de privatisation, un vaste programme de développement des transports en commun.

• Encourager le développement de l'apprentissage et la formation en alternance par un crédit d'impôt au maître-artisan.

• Relancer le bâtiment, notamment le logement par une véritable politique d'aide à la pierre.

• Améliorer la situation financière des entreprises qui sans cela n'embaucheront pas, grâce notamment à l'allègement des cotisations d'allocations familiales.

• Contrairement à Alain Mérieux, je refuse la remise en cause du SMIC.

L'EDUCATION

• Bâtir notre système éducatif sur une grande variété de modes de réussite et non pas sur l'existence d'une seule filière noble.

• Avoir le courage d'abandonner le "slogan" 80 % de bacheliers, qui a eu pour effet de dévaloriser les filières d'enseignement technique et professionnel.

• Assurer une véritable égalité des chances entre les écoles des différents quartiers d'une ville, et entre monde rural et monde urbain.

• Réussir une véritable autonomie des établissements et donner une plus grande liberté aux équipes pédagogiques.

• Développer les enseignements artistiques.

• Donner à la Région la co-responsabilité, avec l'Etat, des schémas universitaires.

L'AUTORITE DE L'ETAT

• Elle est nécessaire pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et la lutte contre le fléau de la drogue.

• Elle suppose une Justice plus indépendante et disposant de réels moyens.

• Elle exige que nos lois soient respectées par tous. Ainsi depuis 2 ans, avec mes collègues maires des grandes villes, je demande la révision des textes sur les certificats d'hébergement des étrangers et des "mariages blancs", seul moyen de lutter contre l'immigration clandestine, en plus de l'aide aux pays les plus pauvres.

• Elle suppose considération et juste rémunération pour les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités.

LA JUSTICE SOCIALE

Notre société devient de plus en plus dure pour les plus faibles, les plus démunis,ou certains de nos ainés.

• Améliorer les conditions faites à nos retraités et aux personnes les plus âgées aux ressources les plus modestes, par le développement des soins et de l'aide à domicile, et du niveau des pensions de reversion pour les veuves.

• Développer l'insertion sociale et économique des jeunes de 15 à 25 ans, en situation d'échec scolaire et professionnel.

• Multiplier les emplois sociaux de proximité.

• Conduire une politique volontaire de lutte contre les diverses formes de ségrégation dans les grandes agglomérations.

• Faire supporter par les revenus de capitaux, autant que par les revenus des salariés, les charges de la solidarité.

"Servir Lyon au dessus des querelles de partis"

Michel NOIR et Gabriel CAILLET

Vu, les candidats

Sciences Po / fonds CEVIPOF